

DÉPARTEMENT

Ain

COMMUNE :

ARRONDISSEMENT

GEX

VESANCY

Communes de moins
de 1 000 habitants

Effectif légal du conseil municipal

11

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales - CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-7-1 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

- 1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
- 2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
- 3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints. Est également adressée au préfet dans les mêmes délais, la liste des conseillers communautaires résultant de l'application de l'article L. 273-11 du code électoral (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction ¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)
Maire	M.	MUGNIER Bernard	22/03/1952	15/03/2020	149
Premier adjoint	Mme.	FONTAINE Françoise	25/07/1953	15/03/2020	145
Deuxième adjoint	M.	BILLION Gilles	09/03/1957	15/03/2020	151
Conseiller	M.	ORIEZ Adrien	15/09/1988	15/03/2020	154
Conseiller	M.	HAILLARD Arnaud	06/05/1986	15/03/2020	149
Conseiller	Mme.	SEILER Ghislaine	13/09/1962	15/03/2020	143
Conseiller	M.	HOUILLER Philippe	10/04/1973	15/03/2020	142
Conseiller	M.	ORENIER Damien	31/08/1974	15/03/2020	142
Conseiller	Mme.	CONSANI Françoise	09/11/1958	15/03/2020	141
Conseiller	M.	BÜTTNER Paul	25/05/1965	15/03/2020	139
Conseiller	M.	DUCKETT Eric	10/04/1965	15/03/2020	135

Cachet de la mairie :



Certifié par le maire,

A. Vesancy

¹ Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.